

NEWSLETTER DE HAUT-LÉON COMMUNAUTÉ

EDITION SPÉCIALE COVID-19 • N°4 • 27 AVRIL 2020



Président

Edito

Afin d'assurer un service minimum, de répondre aux besoins des usagers et de limiter l'engorgement des services en sortie de confinement, Haut-Léon Communauté a décidé la réouverture partielle de certains services.

Certaines déchetteries communautaires ouvrent pour les professionnels et bientôt pour les particuliers. Par ailleurs, le service des autorisations du droit du sol assure partiellement ses missions. D'autres services communautaires poursuivent leurs actions en télétravail.

Enfin, un rendez-vous vous est proposé ce vendredi 1^{er} mai. France 3 diffusera l'étape du Tour de Bretagne cycliste que Haut-Léon Communauté a accueilli l'an dernier. Revivez ce temps fort et revoyez les belles images de notre territoire.

Retrouvez toutes ces informations dans cette newsletter.

Restez chez vous, protégez-vous !

OUVERTURE PARTIELLE DES DÉCHETTERIES



Au regard du prolongement de la période de confinement et des recommandations de la préfecture, Haut-Léon Communauté a décidé de réouvrir partiellement ses déchetteries. L'accès est autorisé exclusivement sur rendez-vous pour les professionnels et selon les plaques d'immatriculation pour les particuliers (des contrôles systématiques seront mis en place à l'entrée des déchetteries) et selon des consignes d'accueil strictes.

POUR LES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE DONT L'ACTIVITÉ EST MAINTENUE

Les déchetteries de Ty Korn à Plougoum et de Kergoal à Cléder sont ouvertes sur rendez-vous :

- jeudi 30 avril de 13h à 18h
- jeudi 7 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Les autres déchetteries du territoire restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

L'accès aux déchetteries sera uniquement réservé aux entreprises s'étant inscrites préalablement au 02.98.69.10.44, lors de la permanence téléphonique tenue du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures.

POUR LES PARTICULIERS

L'accès aux déchetteries de Ty Korn à Plougoum et de Kergoal à Cléder sera possible pour les particuliers à compter du 4 mai.

Pour garantir l'accès au maximum d'habitants, les déplacements en déchetterie sont limités à un seul passage par immatriculation le jour concerné.

Des contrôles de gendarmerie seront réalisés.

Les modalités d'accès seront les suivantes :

| Jour | Horaire | Déchetterie | Véhicules autorisés |
|-----------------|-----------------------|-------------|--|
| Lundi 4 mai | 8h30-12h et 13h30-18h | Kergoal | Véhicules dont le dernier numéro de la plaque d'immatriculation est le 4 |
| Mardi 5 mai | 8h30-12h | Kergoal | Véhicules dont le dernier numéro de la plaque d'immatriculation est le 5 |
| Mardi 5 mai | 13h30-18h | Ty Korn | Véhicules dont le dernier numéro de la plaque d'immatriculation est le 5 |
| Mercredi 6 mai | 8h30-12h et 13h30-18h | Ty Korn | Véhicules dont le dernier numéro de la plaque d'immatriculation est le 6 |
| Lundi 11 mai | 8h30-12h et 13h30-18h | Kergoal | Véhicules dont le dernier numéro de la plaque d'immatriculation est le 1 |
| Mardi 12 mai | 8h30-12h et 13h30-18h | Kergoal | Véhicules dont le dernier numéro de la plaque d'immatriculation est le 2 |
| Mercredi 13 mai | 8h30-12h et 13h30-18h | Ty Korn | Véhicules dont le dernier numéro de la plaque d'immatriculation est le 3 |
| Jeudi 14 mai | 8h30-12h et 13h30-18h | Ty Korn | Véhicules dont le dernier numéro de la plaque d'immatriculation est le 4 |

Un dispositif sera mis en place pour filtrer le flux de voitures (accès, circulation) et pour effectuer les contrôles.

Comme pour tout déplacement, les usagers doivent se munir d'une attestation dérogatoire en cochant la case : « Déplacement pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de premières nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées » en précisant si possible "déchetterie".

CONSIGNES D'ACCUEIL PROFESSIONNELS

- 1 seule personne par véhicule
- créneau limité à 15mn
- se munir d'un extrait Kbis (accès aux déchetteries exclusivement réservé aux entreprises du territoire)
- volume limité à 3m³ (pas de limite de volume pour les déchets verts)
- les dépôts de meubles, sommiers et matelas ne sont pas acceptés
- pas de signature de bon de dépôt
- respecter les gestes barrières

CONSIGNES D'ACCUEIL PARTICULIERS

- 1 seule personne par véhicule
- 1 seul passage par jour
- se munir d'un justificatif de domicile (accès aux déchetteries exclusivement réservé aux habitants du territoire)
- volume limité à 1m³
- les dépôts de meubles, sommiers, matelas, produits dangereux (peinture, solvant...) et gravats non acceptés en raison de problèmes d'enlèvement par les prestataires
- respecter les gestes barrières

EN SAVOIR + Cliquez ici



COLLECTE DES DÉCHETS - JOURS FÉRIÉS

Les vendredis 1^{er} et 8 mai étant fériés, les collectes des déchets ayant lieu habituellement le vendredi sont décalées aux samedi 2 et 9 mai.

Communes concernées : Roscoff et Sibiril.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE ADS

Afin de limiter l'engorgement du service Autorisation du Droit des Sols (ADS) en sortie de confinement et permettre la relance de l'économie de la construction, il a été décidé de la réouverture partielle du service communautaire des ADS.

L'ensemble des délais liés à l'instruction des autorisations d'urbanisme non expirés le 12 mars 2020 sont suspendus jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, soit jusqu'au 24 mai 2020.

Les délais sont suspendus et reprendront leur cours dès la cessation de l'état d'urgence sanitaire pour :

- l'instruction des autorisations d'urbanisme ;
- l'exercice du droit de préemption impartis pour répondre à une déclaration d'intention d'aliéner ;
- les recours contre les autorisations d'urbanisme, les délais sont suspendus, tout en sanctuarisant un minimum de sept jours pour permettre aux justiciables de saisir la juridiction.

Les communes sont invitées à privilégier la transmission des pièces par mail, à l'adresse suivante : ads@hlc.bzh. Les agents instructeurs sont également joignables par téléphone lors de la permanence MSAP de 10h à 12h.

Dans ce contexte, les services communautaires informent les pétitionnaires des modalités d'instruction particulière du moment et notamment des délais concernant le droit de recours des tiers ou du contrôle de légalité.



ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Durant cette période, l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'École de Musique et de Danse se mobilise pour maintenir un lien à distance avec les élèves et poursuivre les pratiques en musique et en danse.

Ainsi selon les disciplines enseignées, plusieurs solutions sont mises à profit par les professeurs : cours par visioconférence, enregistrements, partitions envoyées par mail, échanges téléphoniques...

Il n'est donc pas rare, quand le temps le permet, d'entendre le son d'un violon, une partition de guitare répétée, un extrait de chorégraphie... Au détour d'un jardin ou d'un quartier des communes de HLC, preuve s'il en est de l'assiduité des élèves de l'EMD en cette période particulière.

RELAIS PETITE ENFANCE

Pendant cette crise sanitaire, le Relais Petite Enfance poursuit ses missions d'accompagnement des assistantes maternelles et des familles.

Toutes les informations actualisées sont relayées sur la page facebook du Relais : <https://www.facebook.com/RelaisPetiteEnfanceHLC>

Les animatrices sont également joignables de préférence par mail à relais@hlc.bzh ou lors les permanences téléphoniques les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au 02.98.69.23.13



EN SAVOIR + <https://www.facebook.com/RelaisPetiteEnfanceHLC>



TRAVAUX À LA MSAP DES CARMES

Haut-Léon Communauté a engagé des travaux à la Maison de Services Au Public des Carmes à Saint-Pol-de-Léon pour l'implantation du service développement économique. Les travaux reprendront prochainement.

Les travaux consistent en la construction de bureaux à l'emplacement d'un patio pour l'installation du service développement économique.

HLC VOUS INFORME

Consultez les informations actualisées liées au COVID-19 sur le site www.hautleioncommunaute.bzh



COVID-19 : des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises



Newsletter « Les mesures pour accompagner les entreprises »



Lutte contre le frelon asiatique

Confinement : Comment bien gérer ses déchets ?



Restez chez vous la MSAP vous accompagne dans vos démarches



Coronavirus, les perturbations à HLC



EN SAVOIR + <https://morlaixnumerique.fr/operation-cyber-cleanup/>

OPÉRATION CYBER CLEANUP

Confinés, que peut-on faire pour alléger notre impact environnemental ? La communauté numérique du Pays de Morlaix vous propose une opération Cyber Cleanup : Libérons de l'espace, économisons de l'énergie ! Nettoyons nos espaces numériques, nos smartphones, nos PC...

A partir de lundi 27 avril et pour une semaine, retrouvez chaque jour, une nouvelle astuce et des actions simples à réaliser.

Et pour conclure en beauté, rendez-vous le 4 mai pour une web conférence avec Gauthier Roussilhe. Designer et chercheur, il nous aidera à comprendre les aspects matériels de nos espaces virtuels.

REVIVEZ LE TOUR DE BRETAGNE LE 1^{ER} MAI !

France 3 diffusera la retransmission de la dernière étape du Tour de Bretagne cycliste en Haut-Léon Communauté le 1^{er} mai prochain.

C'est un temps fort communautaire qui s'est déroulé l'an dernier sur l'ensemble du territoire de la Communauté et qui a rassemblé l'ensemble des habitants autour du vélo! Au terme d'un parcours de 1159 km, les 138 coureurs se sont élancés depuis Plounevez-Lochrist pour une arrivée à Saint-Pol-de-Léon après avoir traversé les communes qui composent Haut-Léon Communauté.

Revivez la course vendredi prochain !

